Union des Femmes Monégasques

Monaco, le 17 mars 2025

Monsieur Thomas Brezzo
Président du Conseil National
Madame Béatrice Fresko-Rolfo
Présidente de la Commission
des Droits de la Famille et de l'Égalité
Conseil National
2, Place de la Visitation
98000 Monaco

Monsieur le Président, Madame la Présidente,

Le Conseil d'Administration de l'Union des Femmes Monégasques se joint à moi pour vous adresser nos sincères remerciements pour votre engagement en faveur de l'évolution des droits des femmes à Monaco, matérialisé par votre récente proposition de loi n° 267 relative à l'interruption volontaire de grossesse.

Cette avancée, tant attendue par les femmes, marque la fin d'une forme d'hypocrisie qui obligeait jusqu'à présent les femmes à chercher des solutions à l'étranger, loin du cadre rassurant du système médical monégasque.

Cette reconnaissance légale constitue un pas essentiel vers une société plus juste, plus respectueuse des choix et des réalités de chacune.

Nous saluons, également, l'équilibre de votre proposition, qui concilie à la fois les principes éthiques et les droits fondamentaux des femmes à disposer de leur propre corps. En offrant un cadre légal clair et accessible, vous contribuez à garantir une prise en charge médicale adaptée et sécurisée, tout en respectant les sensibilités propres à notre pays.

En espérant que cette proposition puisse aboutir rapidement et permettre ainsi aux femmes monégasques et résidentes d'exercer pleinement leurs droits.

Nous vous autorisons à publier le présent courrier sur le site Internet du Conseil National.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, Madame la Présidente, l'expression de nos respectueuses salutations.

P/ Le Conseil d'Administration

La Présidente

Véronique de Millo Terrazzani

26, Quai Jean-Charles Rey – MC 98000 Monaco
Tél. + 377.92.05.95.05 – Email : contact@ufm.mc